

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DES FACTURES



La facture dématérialisée tient lieu de **facture originale** à condition que les **règles** établies par l'administration fiscale soient **respectées**.



L'enjeu est important : vous pouvez réduire les coûts de **80%** tout en gagnant du temps.



Avec la signature électronique, Zeendoc vous permet d'envoyer vos factures **en quelques clics** en parfaite **conformité** avec la législation.



ÉVITER LES CONFUSIONS

La signature électronique c'est :

Un processus cryptographique adapté aux documents numériques (essentiellement PDF) permettant d'obtenir, au regard de la loi, la même garantie qu'une signature manuscrite sur un document papier.

La signature électronique ce n'est pas :

- une signature manuscrite scannée, apposition sur un document d'une image représentant votre signature
- une signature graphique digitale, réalisée sur une tablette, du bout du doigt, avec un stylet ou une souris

CES DEUX SOLUTIONS N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE



LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES



AVEC LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ET L'ARCHIVAGE À VALEUR PROBATOIRE, ZEENDOC VOUS PROPOSE UNE SOLUTION COMPLÈTE ET RÉGLEMENTAIRE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES CLIENTS



Dépôt des factures par lot et découpage automatique



Ajout de fond de page, CGVs, publicité



indexation automatique



Signature électronique des documents



Envoi mixte numérique ou postal de l'ensemble des factures



traçabilité des accès par les destinataires



Archivage à valeur probante



LES AVANTAGES

Possibilité de joindre les pièces justifiant la facture

Conformité par rapport à la loi



d'économies



de productivité

Évolution progressive vers le numérique

Facilité pour relancer les clients



de sécurité

ZEENDOC

VOTRE AVENIR EST DIGITAL